



# LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

**VOYELLES :** A O Ou E É I Eu U An On In Un *A O U E I*

**CONSONNES :** P B T D F V K G L R M N G<sup>h</sup> J C S Z O I H *P B T D F V K G L R M N G J C S Z O I H*

Écrire les sons sans se préoccuper de leur orthographe. — Seules *L* et *R* s'écrivent en montant. — Les voyelles non isolées se tracent de manière à éviter les angles.

VOL. XIII.

MONTREAL, 1ER MAI 1901.

No 3.

## UN NOUVEAU COLLABORATEUR.

M. J. Depoin.

Nous comptons aujourd'hui un collaborateur de plus, un sténographe qui a fait sa marque dans la presse sténographique et dont le nom fait autorité dans toutes les questions du domaine sténographique.

M. Depoin dont nous avons déjà, d'ailleurs, publié de nombreuses et intéressantes communications vient aujourd'hui nous apporter le concours précieux de son expérience et de son grand savoir.

Ancien sténographe officiel à la Chambre des Députés française, Président de l'Institut sténographique de France, auteur d'un Cours de sténographie parlementaire très remarquable, organisateur des Congrès sténographiques de 1889 et de 1900, M. Depoin, en nous apportant le concours précieux de sa collaboration, désire

témoigner ainsi de l'intérêt qu'il porte à la jeunesse canadienne et à l'avancement des études sténographiques.

Au nom de la direction du STÉNOGRAPHE CANADIEN et de ses fidèles lecteurs, nous souhaitons à M. Depoin une cordiale bienvenue.

## LA VOIX D'UN JOURNALISTE

Sur la Sténographie.

Comment se fait-il que la sténographie, écrit Paul Dalloz, directeur du *Moniteur Universel*, qui est à la reproduction graphique de la pensée ce que le téléphone est à la voix, ne soit pas entrée plus avant dans nos habitudes? Elle devrait nous être enseignée parallèlement à l'écriture ordinaire. Elle servira sans doute à saisir au vol bien des paroles que le vent eût mieux fait d'emporter. Mais quelle chose en ce monde n'a son mauvais côté!

Si mon temps m'appartenait un peu plus, je me ferais, même à mon âge, sténographe. On devrait rendre la sténographie obligatoire dans toutes les écoles; mais on songe à tant de choses inutiles qu'on néglige les indispensables.

## La Valeur du Temps.

La sténographie, élevée au rang des arts de première utilité, sera jugée digne de l'étude des hommes qui savent le mieux apprécier la valeur du temps.

" Le sage est ménager du temps et des paroles. "

Suivons cette maxime, a dit Conen de Prépéan, et occupons-nous d'un art dont l'objet est de *ménager* le temps et *abrégant* le travail.

Lorsque l'on sera persuadé que l'art abrégatif est enfin parvenu à son dernier période, et qu'il peut procurer les nombreux avantages décrits par la plupart de ceux qui ont contribué à ses progrès ; c'est alors qu'on en sentira toute l'importance, et qu'il deviendra une branche essentielle de l'éducation.

Les ministres, les chefs d'administration, les hommes publics revêtus de fonctions plus ou moins étendues, voudront avoir des secrétaires sténographes. Les généraux, dont les aides-de-camp prendront les ordres avec le secours de la sténographie exacte, n'auront point à craindre l'infidélité de la mémoire, ou le défaut d'intelligence qui peuvent compromettre le salut d'une armée, ou la gloire d'un héros.

Ces hommes studieux, toujours plus avides de savoir, qui voudraient pouvoir arrêter le temps dans son vol rapide, sentiront mieux que personne l'utilité d'une écriture qui leur permet d'exprimer les pensées dont l'imagination est quelquefois assaillie, avec la même promptitude qu'elles se présentent à cette première faculté de l'intelligence humaine. Son feu, ses élans, ses transports ne seront plus refroidis par le mécanisme de l'écriture usuelle.

La sténographie exacte sera d'un

grand secours à tous ceux qui par état écrivent beaucoup ; aux avocats, aux notaires, aux avoués, aux hommes de lettres ; à ceux qui font des extraits, des analyses, des compilations, etc., aux naturalistes, aux voyageurs qui, pour observer avec fruit, sont en quelque sorte obligés de saisir la nature sur le fait, et dont les remarques savantes et curieuses perdent tout leur mérite, si elles ne sont l'expression de la plus exacte vérité.

Les jeunes gens qui suivent avec assiduité les cours où se distinguent les savants en tout genre, pourront, avec cette manière d'écrire, copier leurs discours entiers. Les rédacteurs, les expéditionnaires, les copistes, etc., etc., toutes ces classes nombreuses sauront apprécier les avantages de la sténographie, et recueillir les fruits qu'elle promet, puisque l'art a cessé d'être un problème, et qu'il est victorieusement démontré par des faits incontestables.

Nous devons compter au nombre des avantages de la sténographie, celui de gagner sur le type ordinaire presque autant en espace qu'en rapidité. Huit ou dix volumes peuvent être réduits à un seul, transcrit en caractères sténographiques. Il est facile, par ce moyen, de se composer une bibliothèque portative et peu dispendieuse.

---

M. T. Large, directeur de la Compagnie des machines à écrire Blickensderfer à Liverpool, aurait promis l'apparition sur le marché, pour le courant de cette année, d'une machine électrique de ce modèle. Cette machine serait l'invention de M. G. C. Blickensderfer, de Stanford (Conn.), à qui l'on doit déjà l'invention de la machine à écrire qui porte son nom.

## L'écriture Sténographique.

L'écriture sténographique se compose de neuf signes seulement, tous simples, tous réguliers, et reproduits à nos yeux par tous les corps ; en sorte qu'habitues dès l'enfance à voir et à peindre ces neuf figures primitives, elles sont devenues familières, *naturelles* à tous les hommes, et la main la plus novice en fait l'essai de ses premiers exercices.

Après la *forme*, le caractère le plus distinctif des êtres, c'est la *proportion*.

L'alphabet en tête de notre première page est saillant à tous les regards : on a donc pu employer sans inconvénient les mêmes signes dans des dimensions différentes.

Peut-on appliquer à l'écriture des signes plus expéditifs, plus faciles à apprendre ?

Existe-t-il des formes plus distinctes et plus caractérisées que les quatre sortes de lignes droites, les quatre parties du cercle, et le cercle entier ?

L'œil d'abord étonné de la diversité des formes que présente l'union et la combinaison des signes sténographiques, s'habitue à les discerner en détail, et finit par n'apercevoir dans l'analyse que la répétition des caractères qui lui sont les plus familiers.

Cela est si vrai, qu'on peut apprendre, dans la première leçon, à un enfant qui n'a aucune notion de l'écriture usuelle, à former, à lier et à dénommer toutes les lettres sténographiques.

Chaque caractère destiné à rendre des sons et des articulations qu'il peint fidèlement et d'une manière invariable, sans exception, sans lettres inutiles, est interprété facilement par l'œil et la mémoire ; en sorte que l'art si difficile de lire l'écriture usuelle, n'est qu'un jeu pour le sténographe, qui traduit ses caractères aussi aisément qu'il les a tracés.

J'ai fait l'épreuve, dit Conen de Prépéan, que l'homme le moins privilégié, et à qui on n'a pu apprendre l'écriture ordinaire, pouvait pratiquer la sténographie, et était en droit de rejeter sur l'imperfection des moyens employés le tort qu'on attribue à la nature.

L'écriture sténographique, beaucoup plus facile à tracer et à lire que le procédé vulgaire, demande cependant dans les commencements une certaine application.

Ce système d'écriture rejette tout ornement superflu, et ne tient compte que des signes strictement nécessaires à la prononciation.

On a trouvé dans les cartons de Sir Arthur Sullivan, qui vient de mourir, un *Te Deum* pour *Soli*, chœurs et orchestre. Le texte, suivant un journal anglais, était écrit à la machine et la musique miméographiée au duplicateur en quelques 50 exemplaires. Il était destiné à être chanté dans toutes les églises du Royaume-Uni après la fin de la guerre du Transvaal. Dieu sait quand elle finira !

La reproduction fidèle des débats parlementaires, judiciaires, scientifiques, n'est certainement pas le seul service que rende la sténographie, dit M. Jules Simon. Ce moyen rapide, presque instantané, de fixer la pensée, offre une ressource précieuse à tous les hommes d'étude. Il arrive à celui qui écoute, d'oublier le commencement d'un discours, s'il ne l'a pas sténographié ; et il arrive à celui qui compose de perdre l'inspiration, ou même un peu le fil de ses pensées par l'obligation matérielle de recourir à l'alphabet ordinaire. Il serait certainement utile de multiplier partout les cours de sténographie.



# LA STÉNOGRAPHIE DANS L'ENSEIGNEMENT.

## LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE.

L'idée de l'introduction de la sténographie à l'école n'est pas nouvelle. Dès 1811, Coulon de Thévenot, un des premiers pionniers de cet art en France, avait imaginé de faire apprendre la langue au moyen de dictées ou plutôt de versions tachygraphiques.

Cette idée, reprise en 1869 par les premiers adhérents de la méthode Duployé, s'est développée peu à peu, grâce à des expériences toujours répétées avec succès dans diverses écoles de Paris et de la province. On peut évaluer à *un millier* le nombre des établissements d'instruction où la sténographie est employée comme procédé pédagogique.

Pour exposer rapidement comment fonctionne ce procédé, je ne puis mieux faire que de citer un maître en la matière, M. David, inspecteur primaire à Arras, président de la Société française d'enseignement par la sténographie fondée sous le patronage de M. Mézières, de l'Académie française. M. David, dans une communication au Congrès officiel des délégués des Sociétés savantes, à la Sorbonne, s'exprimait ainsi :

### LA LECTURE.

"Chacun sait qu'à la base des études primaires se trouve la lecture du français. Apprendre à lire à l'enfant, c'est le premier souci du maître, c'est aussi sa tâche la plus ardue. Duclos ne disait-il pas : Quiconque sait lire, sait l'art le plus difficile, s'il l'a appris par la méthode vulgaire. Aussi les pédagogues se sont-ils ingéniés pour rendre plus facile à l'enfant ce premier pas dans la voie de l'instruction.

"Parmi les moyens employés pour faciliter l'enseignement de la lecture, se trouve le procédé phonétique qui con-

siste à faire apprendre l'alphabet sténographique avant l'alphabet ordinaire.

"L'alphabet sténographique étant basé sur ce principe rationnel : *analogie de son, analogie de signe*, est rapidement assimilable et conduit très vite à la lecture sténographique. Pour faire passer de là l'enfant à la lecture de l'écriture usuelle, il suffit de mettre en regard les deux alphabets et les deux textes : " le travail de comparaison auquel est ainsi obligé de se livrer l'élève, lui grave vite dans l'esprit les formes des caractères ordinaires et leurs divers groupements, c'est-à-dire l'orthographe. "

" Plus souvent on enseigne simultanément les deux alphabets ; mais dans tous les cas, l'alphabet phonétique, plus simple, plus facile que l'alphabet ordinaire, s'apprend très vite et vient en aide à la mémoire pour l'étude difficile des noms et des articulations dits composés de l'écriture ordinaire. En effet, lorsque l'enfant est en possession de l'alphabet phonétique, il peut déjà travailler lui-même à sa propre instruction, ce qui ne laisse pas que de l'encourager et de faciliter ses progrès.

### L'ORTHOGRAPHE.

" Mais, comme nous venons de le voir, l'enfant ne sait pas encore lire qu'on songe déjà à lui apprendre l'orthographe. C'est que, bon gré, malgré, il faut savoir écrire sa langue si l'on veut paraître avoir reçu une bonne éducation, et malheureusement notre écriture est hérissée de telles difficultés que les maîtres se voient contraints d'y consacrer la majeure partie du temps des classes.

" C'est là un fait constaté contre lequel protestent et tentent de réagir ceux qui ont la direction des études. Dans beaucoup trop d'écoles, l'enseignement de la langue consiste surtout dans

l'étude de l'orthographe ; on se précipite de vêtir la pensée avant de la faire naître ; on perd de vue le fond pour la forme, les réalités, les faits, pour des questions d'opinions.

“ Si encore, avec tout le mal que l'on se donne pour enseigner l'orthographe, on arrivait à des résultats satisfaisants ! Mais c'est à peine si sur cent élèves qui entrent à l'école à six ans, il en est un tiers qui, à douze ans, sachent écrire à peu près correctement leur langue !

“ Aussi, on a dû élever le maximum des fautes tolérées aux divers examens primaires ; on a recommandé aux commissions de se montrer indulgentes, et de tous côtés surgissent des projets de réforme orthographique.

“ Nous ne nous plaindrons pas de ces mesures qui tendent à enlever à la forme du langage sa prépondérance dans les études ; mais nous les croyons insuffisantes ; ce que nous demandons, c'est la suppression des moyens empiriques employés jusqu'à ce jour dans l'enseignement du français, et leur remplacement par une méthode rationnelle qui accélère les progrès orthographiques, en permettant de faire une part plus large à la culture intellectuelle et à l'acquisition des connaissances.

“ Cette méthode, préconisée par la Société française de l'enseignement par la Sténographie, consiste à supprimer la dictée, la copie, la plupart des exercices grammaticaux, pour les remplacer par la lecture expliquée et la version sténographique.

“ Nous ne comprenons pas, en effet, qu'un maître intelligent et actif consente, surtout s'il a plusieurs cours dans sa classe, — ce qui est le cas le plus général, — à passer le tiers de son temps à dicter, à répéter et à relire à haute voix des textes que ses élèves doivent écrire : dictées proprement dites, résumés de leçons, sujets de devoirs, etc. Les résumés et les devoirs, dira-t-on, peuvent être écrits au tableau noir pour être copiés ; nous l'accordons ; mais qu'apprennent les élèves par ce travail

mécanique ? Rien ou presque rien.

“ Pour la dictée, la perte de temps et les inconvénients sont plus considérables.

“ Pour se faire entendre de toute la division à laquelle il s'adresse, dit M. Duployé, le maître doit élever la voix, par conséquent se fatiguer ; et pour que tous les élèves puissent écrire ce qu'il dicte, il lui faut parler lentement, très lentement, répéter deux fois et trois fois la même phrase . . .

“ Notons que ces dictées faites à haute et intelligible voix, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, à la première division, puis pendant le même temps à la deuxième, et ainsi de suite, ne sont pas précisément propres à favoriser le travail des divisions pour lesquelles la dictée n'a pas lieu . . . ”

“ Mais cet exercice a d'autres inconvénients. D'abord il se trouvera toujours des élèves pour lesquels on ira trop vite et qui devront se hâter ; ils écriront fort mal et leur main acquerra des habitudes fâcheuses qui resteront. Puis, comme le maître ne peut en dictant laisser à ses auditeurs le temps de réfléchir et de consulter leurs manuels, les élèves écriront au hasard ce qu'ils ont cru entendre. Qu'en résulte-t-il ? Une cacographie complète, à rendre jaloux les cacographes les plus ingénieux de la première moitié du XIX<sup>me</sup> siècle. L'élève va donc avoir sous les yeux des pages de cacographie qu'il devra corriger . . .

“ Qu'est-ce donc que la dictée dans ces conditions, sinon un procédé consistant à faire commettre des fautes pour avoir occasion de les corriger ? Ne vaudrait-il pas mieux les prévenir ?

“ Avec la version sténographique, il en va tout autrement. La sténographie n'est autre chose que la parole immobilisée. Le maître fixe au tableau noir, à la craie, le texte qu'il veut faire traduire ; c'est la dictée placée tout entière sous les yeux des élèves au lieu de

leur être jetée par fragments dans l'oreille. On lit ce texte, on l'explique, puis la traduction commence en silence. Les élèves écrivent posément, réfléchissent, cherchent dans leur grammaire ou leur dictionnaire et arrivent de cette façon à produire un bon travail. Il y a lieu de noter que pendant cet exercice, le maître a des loisirs qu'il pourra consacrer à une autre division.

“ La dictée orale n'est pas le seul procédé orthographique employé à l'école ; on y trouve ce qu'on appelle l'exercice de grammaire ou lexicologique. Tantôt il s'agit, dans dix ou quinze lignes de texte, de mettre au pluriel ou au féminin certains mots soulignés, tantôt de remplacer des tirets par des mots pris entre deux ou trois que le livre prévoyant met à la disposition du copiste. Parfois, il s'agit de copier un texte en rectifiant l'orthographe de quelques mots intentionnellement mal écrits et soulignés. Dans tous les cas, il est surtout question de copie ; et c'est à peine si un travail matériel d'une demi-heure demande quelques secondes de réflexion. Il reste à savoir si, en épargnant ainsi à l'élève toute peine et tout effort, on arrive au but désirable.

“ Quant aux procédés cacographiques et dacologiques auxquels certains auteurs prétendent nous ramener, ils ont été bien jugés par le Père Girard : “ S'il est nécessaire de faire corriger des fautes de langage et d'orthographe, les élèves en feront de reste sans qu'il soit besoin de les occuper de fautes étrangères qu'ils n'ont peut-être jamais faites et qu'ils ne feront plus jamais. ”

“ Ces devoirs dits lexicologiques sont plus souvent nuisibles qu'utiles à l'enseignement ; les uns amènent l'enfant à confondre la forme correcte, les autres absorbent un temps considérable hors de proportion avec le profit qu'ils procurent. Malheureusement les livres qui les préconisent sont si commodes, ils contiennent des exercices si faciles, des histoires si intéressantes et de si

jolies gravures, que la vogue dont ils jouissent n'est pas près de finir !

“ Qu'on ne se méprenne pas, cependant, sur notre pensée : nous ne disons pas que ces ouvrages doivent être rejetés en bloc ; s'il en est qui contiennent de mauvais devoirs, il s'en trouvent qui en renferment d'excellents, de très ingénieux et d'utiles. Si nous avions un conseil à donner aux maîtres, nous leur dirions de ne s'asservir à aucun livre, de choisir judicieusement les devoirs et de remplacer ceux qui sont trop faciles, mal écrits ou mal orthographiés, par des versions sténographiques.

“ Les versions, comme les dictées d'ailleurs, peuvent être gradués à volonté ; on peut les donner entièrement en sténographie, ou partiellement, dans une proportion qu'on jugera convenable. L'écriture ordinaire sera employée pour les mots que les élèves ne peuvent connaître ; la sténographie pour ceux qu'ils ont déjà appris ou sur lesquels on veut particulièrement appeler leur attention.

“ Nous ajouterons que le matériel nécessaire à l'enseignement de l'orthographe par la sténographie existe pour les partisans de l'écriture duployenne. Cette école possède des traductions de dictées de Leclair, Robert, Rossignon et en outre les *Dictées Duployennes* adaptées aux trois cours de l'école. En remettant aux élèves un de ces livrets, le maître est dispensé d'écrire le devoir d'orthographe au tableau et la dictée peut se faire toute seule, même dans la famille.

“ Nous ne serions pas complet dans notre critique des procédés orthographiques actuels si nous ne parlions de la copie.

“ Depuis qu'on a abandonné l'usage du cahier dit brouillon, et par suite le procédé de la mise au net de tous les devoirs, on copie moins qu'autrefois dans les écoles ; cependant, on fait encore copier aux petits des pages de leur livre de lecture, et aux plus âgés, on donne à reproduire sur cahier des résumés de devoirs écrits au tableau,

des énoncés de problèmes, des canevas de rédaction, etc.

“ La copie dans un livre est un moyen commode d'occuper les élèves ; mais cet exercice est condamné depuis longtemps à cause de son inefficacité. Quant aux résumés et aux devoirs, ils ne laissent pas de demander bien du temps pour être écrits au tableau, et la transcription qu'en font les élèves ne profite guère à l'orthographe.

“ Dans les écoles où la sténographie est en usage, le maître écrit au tableau noir, en écriture abrégée, les résumés, les sujets de devoirs que les élèves doivent reporter orthographiquement sur leurs cahiers, il en résulte pour le maître une économie de temps ; pour les élèves, un travail de traduction très profitable.

“ Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la lecture sténographique. Disons un mot de l'écriture, qui peut, elle aussi, être apprise dès la classe d'initiation et rendre des services à l'enseignement.

#### L'ÉCRITURE.

“ Dans toutes les écoles, les premiers exercices d'écriture consistent à tracer des bâtons et des ronds ; c'est là un travail peu varié, peu suggestif, et bien fait pour faire prendre la classe en dégoût à des jeunes enfants. Pourquoi ne pas donner un sens à ces signes ? Pourquoi ne pas les animer du souffle de la pensée ?

“ La sténographie peut faire ce miracle. Son alphabet est formé uniquement de droites, de cercles ou de fragments de cercles. Juxtaposons deux ou trois de ces signes et immédiatement la pensée surgit et éclaire l'intelligence. Au bout de quelques mois, l'enfant saura écrire des mots, à six ou sept ans, il pourra déjà traduire sa pensée en écriture phonétique.

#### LA COMPOSITION FRANÇAISE.

“ Ce qui empêche d'exercer aussitôt qu'on le voudrait les élèves à la rédac-

tion, c'est la difficulté que présente l'écriture orthographique. Comment veut-on que l'enfant puisse développer librement sa pensée par écrit, — si simple qu'elle soit, — lorsqu'il doit songer à bien former ses lettres et à orthographier ?

“ Généralement, on ne peut commencer la rédaction écrite que vers l'âge de huit ou neuf ans ; et pendant longtemps les devoirs qu'on obtient sont très mauvais pour le fond comme pour la forme.

“ Avec l'écriture sténographique, l'enfant n'a plus à craindre de manquer aux lois de l'orthographe et aux principes de la calligraphie ; il n'a d'autres préoccupations en écrivant, que celle de mettre de l'ordre dans son exposé, de choisir ses expressions. Puis, comme il faut bien qu'il apprenne à revêtir sa pensée du vêtement à la mode, il transcrit son devoir en écriture ordinaire en portant cette fois son attention sur la forme des mots.

“ Ainsi comprise, la rédaction est véritablement un devoir de style ; ce n'est que lorsqu'elle est faite et bien faite qu'elle devient un devoir d'orthographe et d'écriture. Diviser les difficultés pour les faire plus facilement surmonter à l'enfant, tel est le principe mis en pratique dans le système que nous venons de décrire.

“ De tout ce qui précède, il résulte que la sténographie à l'école primaire est considérée non comme un but, mais comme un moyen. On n'enseigne pas la sténographie pour la sténographie, mais à cause de son caractère d'écriture phonétique qui la rend précieuse pour l'enseignement de la langue et de l'orthographe.

“ En résumé, vulgariser la sténographie pour rendre plus facile l'acquisition des connaissances élémentaires et le travail intellectuel, tel est le but que se propose d'atteindre une école pédagogique nouvelle à laquelle appartient la Société française d'enseignement par la sténographie.

“ Cette réforme mérite de fixer l'at-



tention de tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'instruction.

“ Quand il s'agit d'un important service comme celui de l'enseignement primaire qui compte plus de cent mille maîtres et maîtresses et cinq millions d'élèves, on ne doit dédaigner aucune amélioration, si petite qu'elle paraisse, à cause des conséquences incalculables qu'elle peut avoir.

“ La substitution de la plume métallique à la plume d'oie, l'introduction de l'image à l'école, la vulgarisation des méthodes intuitive et socratique, l'institution des musées, des bibliothèques scolaires, sont de ces innovations dont on peut dire : *Petites causes, grands effets*. Leurs initiateurs ont plus fait peut-être pour l'avancement de l'instruction populaire que les législateurs de 1882 avec la loi d'obligations et ses pénalités.

“ Ainsi en sera-t-il de la sténographie.

“ M. Buisson n'a-t-il pas dit : “ *Un instituteur qui aurait trouvé le moyen de faire gagner cinq minutes par jour de travail utile à ses élèves serait un bienfaiteur du pays !* ”

“ Ce n'est pas cinq minutes par jour que nous faisons gagner aux élèves ; ce sont des heures que nous enlevons à l'oisiveté, au travail machinal, pour les consacrer au développement de l'intelligence. De plus, en ménageant comme nous le faisons le temps et les forces des maîtres, nous rendons leur action plus puissante, plus efficace.

“ C'est ce qui fait l'importance de la réforme que nous préconisons ; aussi faisons-nous des vœux pour que la sténographie se généralise rapidement dans l'enseignement primaire, en attendant le jour prochain où elle pénétrera dans les lycées et collèges. Cette innovation serait à notre avis un événement important dans l'histoire de la pédagogie française et le point de départ de sérieux progrès dans l'enseignement à tous les degrés. ”

J. DEPOIN.

## Aller Vite !

*Aller vite*, est désormais une nécessité sociale ; les efforts scientifiques, la substitution de machines merveilleuses aux lents procédés manuels, tout converge vers cette rapidité qui est aussi le caractère essentiel de l'art sténographique. Sans doute, le but des premiers inventeurs était de recueillir les discours des grands orateurs ; mais, depuis lors, que d'autres genres d'applications journalières ont surgi pour cette écriture, qui, peignant par des droites et des courbes simples les sons dégagés de tous signes parasites, va jusqu'à huit fois plus vite que l'écriture ordinaire !

Le problème délicat, c'était l'union de deux principes qui semblent ennemis : rapidité de l'écriture, et cependant ensuite lisibilité.

Ballottée entre deux cents systèmes différents, la sténographie est arrivée à l'union si désirable des deux principes en question sous l'effort de nouveaux inventeurs, les frères Duployé. L'un des signes de la clarté et de la brièveté de la méthode actuelle, c'est qu'elle a invité, plus que toute autre, à sa propagation, les simples amateurs aussi bien que les artistes.

On la voit, dès lors, devenue un merveilleux instrument de travail ; nous ne nous laisserons plus, sous ce rapport, distancer par les Anglais, les Allemands et les Américains. Déjà, tous les corps politiques, administratifs, les chemins de fer, le haut commerce, ont leurs sténographes.

Désormais, ce sera ainsi que les élèves, les étudiants et les chercheurs, prendront leurs notes et leurs copies ; ce sera ainsi que les hommes d'étude fixeront leurs pensées ; que les juristes relèveront les incidents et les dépositions ou bien les objections auxquelles il faut répondre. La presse, l'interview, la banque et le commerce trouveront de plus en plus précieuse cette photographie rapide des idées exprimées par la parole.

A. DENIS.



1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.









La Science en Famille

(Parce que la science est pour tous)



Handwritten steno notes, including a small box with a figure and various shorthand symbols.

Jeux d'Esprit

(Charades)

Handwritten steno notes for charades.

A Ell. ved pac

Handwritten steno notes.

Handwritten steno notes.



List of names and steno notes: E.D. Joliette, Emma V., E.L. Montmagny, CT. Ste Marie Beaurc., J.H.L. Ganneau dit, A.B. Nicolet, A.D. Cap Sante, H.G. St. Charles.

